



Self 2016

51<sup>ème</sup> Congrès  
Palais du Pharo, Marseille  
21-23 Septembre

### Dates 2016 à retenir

- 15 Janvier > Réception des communications
- 15 Février > Réception des symposiums
- 2 Avril > Notification aux auteurs
- 1<sup>er</sup> Juin > Réception des textes définitifs
- 1<sup>er</sup> Juillet > Diffusion du programme

### Informations complémentaires

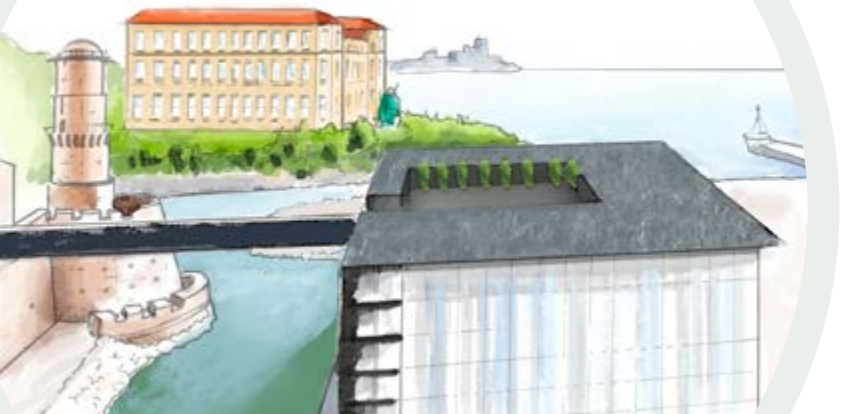
Site web du congrès : [www.ergonomie-self.org](http://www.ergonomie-self.org)  
Contact : [self2016@ergonomie-self.org](mailto:self2016@ergonomie-self.org)

### Comité d'organisation

Sylvain LEDUC (Université d'Aix-Marseille), Gérard VALLÉRY (Université de Picardie),  
Alexis CORRADI (Expertis), Pascal ETIENNE (Vice-président aux affaires internationales de la SELF),  
Annie DROUIN (Responsable de la Commission Histoire SELF),  
Patrice PETITJEAN (Ergogenèse), Aurélie CASTEL (ERGOPACA), Fatiha FERRAD (CINOV).

### Parrainage scientifique

René AMALBERTI, Professeur, Haute Autorité de la Santé,  
Prévention Médicale-groupe MACSF et Directeur FONCSI



Ergonomie  
Ergonome S

Quelles évolutions à la croisée d'une discipline et d'un métier ?

Ergonomie  
Ergonome S



Self 2016

51<sup>ème</sup> Congrès  
Palais du Pharo, Marseille  
21-23 Septembre



### Présentation du congrès

Le 51<sup>ème</sup> Congrès de la Self propose de faire le point sur l'ergonomie et le métier d'ergonome engagés dans des transformations multiples (sociales, économiques, académiques, scientifiques...). Plusieurs questions sont posées et seront mises en débat :

- Quelles sont les pratiques des ergonomes ?
- En quoi le métier se transforme par rapport à la demande sociale, technique, organisationnelle ?
- L'évolution de la discipline permet-elle de satisfaire aux besoins socio-économiques actuels ou émergents ?
- Dans ce cadre, quels sont les apports de la recherche en ergonomie ?
- Comment la formation évolue-t-elle pour répondre à l'évolution du (des) métier(s) ?

Ces interrogations font écho à des remarques et commentaires déjà évoquées dans les années quatre-vingt-dix, notamment par Alain Wisner et Jacques Christol. Ainsi, A. Wisner précisait que « *Si pour résoudre une question, il faut élargir le domaine, considérer d'autres aspects... Pourquoi pas ! C'est le côté passionnant de l'ergonomie mais aussi peu satisfaisant du point de vue théorique. Au fur et à mesure qu'on a de plus en plus de questions, on touche à des domaines et des modèles scientifiques très différents, très divers. Or, je ne suis pas en situation de dire que ceci est de l'ergonomie et ceci n'est pas de l'ergonomie. Il y a de multiples façons de faire de l'ergonomie dans le monde.* »

Quant à J. Christol (1992), il écrivait : « *Trop souvent, il y a hélas une réduction du champ. L'ergonomie est alors soit assimilée à une discipline existante (physiologie, neurophysiologie, psychologie...), soit à une préoccupation limitée (« humaniser » le travail) sans plus de précisions, soit limitée à des aspects, certes essentiels, mais périphériques par rapport à l'activité mise en œuvre par les « opérateurs » : aspect de l'écran, position des commandes, environnement physique. Le mot ergonomie est souvent employé dans un sens restrictif (l'ergonomie du poste). L'hétérogénéité du sens donné au mot ergonomie va de pair avec l'hétérogénéité des pratiques de l'ergonome, avec la diversité des ressources qui lui sont accordées ou qu'il demande pour pouvoir répondre avec pertinence aux besoins des entreprises et des administrations qui font appel à lui.* »

Ainsi, A. Wisner et J. Christol ont souligné la diversité inhérente au plan de la discipline et de la pratique professionnelle en raison de la nature même de l'objet sur lequel elle intervient : les relations « homme-situation », en milieu de travail et/ou en conception de produits.

Qu'en est-il de ces constats plus de vingt ans après au regard de l'évolution des problématiques de santé et sécurité au travail actuelles et à venir, des changements organisationnels mis en œuvre dans les entreprises et envisagés dans le futur et des évolutions technologiques apparues et en cours de développement ? Qu'en est-il de la prise en compte des questions de performance et d'évaluation de nos interventions par les entreprises ?

## Ce 51<sup>ème</sup> Congrès propose d'actualiser ces questionnements autour des axes suivants

### Le développement des connaissances

1

Aujourd'hui, l'ergonomie élargit son champ de connaissances et d'actions afin de mieux répondre aux nouvelles demandes sociales à travers des développements de recherches et de pratiques d'intervention. De nouveaux objets d'étude apparaissent ou se renouvellent comme les émotions au travail, la conception de produits/services innovants, l'émergence de formes de travail et d'organisation... Face à cette « mosaïque » de problématiques qui apparaissent ou se renouvellent, comment la discipline et le métier se situent-ils ? En quoi, les attentes sociétales autour du travail font-elles nécessairement évoluer la discipline ? Comment les cadres théoriques actuels peuvent-ils aider à traiter de nouveaux objets d'étude ? Quels sont les bénéfices des connaissances et approches théoriques connexes pour la discipline et le métier ? Comment arrivons-nous à concilier les questions de performance dans le monde d'aujourd'hui ? Comment nos approches peuvent-elles participer à rendre le travail plus soutenable et plus enrichissant demain ?

### La diversité des pratiques professionnelles

3

L'exercice du métier d'ergonome est fortement dépendant des cadres d'emploi, des contextes d'action mais aussi des objets sur lesquels il intervient. Comment pouvons-nous interroger les démarches associées, les contraintes rencontrées, les résultats obtenus comme autant de sujets à aborder pour mieux rendre compte des enjeux de nos pratiques auprès des commanditaires des ergonomes ? Comment peut-on envisager le devenir de la discipline, de la recherche et des pratiques qui en découlent, pour agir et accompagner les transformations auprès des acteurs clés du changement (directions, IRP, concepteurs, préventeurs, opérateurs...)?

### D'une manière générale, tous ces questionnements révèlent les multiples enjeux de ce congrès

- Encourager les échanges entre enseignants, chercheurs et praticiens quant aux apports et contributions des uns et des autres dans le développement de la discipline et du métier ;
- Faciliter le dialogue entre les générations sur la base des recherches et des pratiques actuelles et antérieures ;
- Stimuler les rencontres entre les divers spécialistes du champ et des disciplines connexes, grâce à des communications « élargies » ;
- Rendre visible la discipline et la reconnaissance de sa valeur ajoutée dans la société et dans les entreprises en mettant en lumière ce qui nous démarque, nos apports simultanés et indissociables sur la santé et la performance ;
- Ouvrir des pistes de réflexions pour préparer l'avenir de notre métier (uniforme ou protéiforme ?) ...

### L'identité disciplinaire

2

La question de la reconnaissance institutionnelle du métier est un sujet qui mérite aussi d'être discuté. C'est un enjeu de positionnement professionnel et académique important dans un contexte sociétal et politique tendu... Les évolutions des règles du dialogue social modifient-elles le rôle de l'ergonome ? Quelle est la place de l'ergonomie dans la (les) société(s) ? Quelles sont les représentations de nos interlocuteurs ? Comment devenir des interlocuteurs crédibles et incontournables ? Comment améliorer la légitimité des ergonomes, en déficit d'image ou encore réduits à des représentations trop étroites du métier, vis à vis de partenaires « clés » dont l'identité sociale est mieux reconnue ? Comment mieux collaborer avec eux pour améliorer les situations de travail ?

4

### À la rencontre des ergonomes du pourtour méditerranéen et d'ailleurs

Marseille, ville carrefour en Méditerranée, nous offre l'occasion d'organiser la rencontre entre ergonomie et ergonomes du pourtour de la Méditerranée et d'ailleurs, de resserrer les liens autour du développement de l'analyse de l'activité et de mener ensemble une réflexion relative à des contextes et des systèmes techniques et organisationnels différents. De la Grèce au Maroc, en passant par la Croatie ou la Tunisie, ce congrès a pour ambition de s'ouvrir et de valoriser les ergonomies émergentes ou renaissantes, bien vivantes aujourd'hui à travers des programmes de recherche, la mise en place de formations ou d'interventions.

## Appel à communications

Deux formats de soumissions sont possibles, en français ou en anglais :

- la communication orale et le symposium thématique.

### Communication orale

La communication individuelle prend la forme d'un article qui traite d'un des axes développés ci-dessus et en rapport avec l'évolution de la discipline et du métier. La proposition n'excède pas 8 pages et reprend la structuration proposée dans le fichier de soumission disponible sur le site Internet du congrès.

Les organisateurs souhaitent encourager les communications individuelles venant plus spécifiquement de publics peu enclins ou habitués à assister au congrès de la SELF (jeunes chercheurs et praticiens, acteurs/prescripteurs de l'ergonomie...) et qui œuvrent au développement de la discipline dans la diversité de leur métier et de leurs approches.

### Symposium

Le symposium est un ensemble de communications individuelles coordonnées par un soumissionnaire sur une thématique précise. Il doit répondre aux critères suivants :

- le thème du symposium doit être en lien avec celui du congrès tout en traitant de l'actualité du monde « socio-économique » à la fois sur le plan de la recherche et de la pratique,
- les communicants doivent être issus de l'univers académique (chercheur, universitaires...) et du monde professionnel (praticiens internes, consultants, acteurs institutionnels...),
- le symposium doit accueillir des spécialistes issus de disciplines diverses (pas uniquement de l'ergonomie) afin de souligner d'une part la transdisciplinarité des problématiques liées au travail et d'autre part de montrer la nécessaire articulation pluridisciplinaire dans l'intervention de l'ergonome et le développement de la discipline,
- le nombre d'intervenants est limité à 4 ou 5 personnes incluant le soumissionnaire qui a en charge l'animation du symposium.

La proposition de symposium comporte d'une part une présentation générale de la problématique abordée et des communicants sollicités et d'autre part les communications de chacun des intervenants (8 pages maxi) en reprenant la structuration proposée dans le fichier de soumission. Le nombre de symposium est limité.